

7<sup>e</sup>

13 AOUT 2023



# PICTO CHARENTAISE



ÉVÈNEMENT DU CALENDRIER INTERNATIONAL



PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM](http://WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM)

# Edito de Poitou-Charentes Animation

Depuis 2007, Poitou-Charentes Animation participe au développement du cyclisme féminin avec la « *Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine* » et l'accompagne maintenant vers le professionnalisme avec la « *Picto-Charentaise* ».

Notre but est avant tout de promouvoir le sport au féminin et plus particulièrement la pratique du cyclisme, un sport doux par nature répondant aux valeurs environnementales actuelles.

Inscrite au calendrier UCI depuis 2019, la « *Picto-Charentaise* » ne cache pas son ambition de franchir un échelon de plus en 2024.

Cette 7<sup>ème</sup> édition entre le parvis de l'hôtel de ville de Poitiers et le site du Verger à Châtelleraut permettra de sillonner les routes de la Vienne et d'assister sur le plan sportif à de belles passes d'armes entre compétitrices dont certaines viennent de participer au Tour de France Femmes.

Sans nos partenaires institutionnels et privés nous ne serions pas en mesure d'organiser une manifestation de cette ampleur. Nous les remercions dans leur ensemble pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous accordent.

Alain CLOUET

Président de Poitou-Charentes Animation



POITOU-CHARENTES  
ANIMATION

créateur  
d'événements cyclistes  
en Poitou-Charentes

Siège social :  
3, rue de l'Ancienne Poste  
86360 Chasseneuil du Poitou

Tél. 33 (0) 5 49 37 33 77

poitoucharentesanimation@orange.fr



TourPoitouCharentes



@TourPoitouChtes



accès direct  
au site du TPC  
grâce au flashcode

[www.tour-poitou-charentes.com](http://www.tour-poitou-charentes.com)

## Palmarès

2016	Greta <b>RICHIOD</b>	France	Poitou-Charentes Futuroscope 86
2017	Anabelle <b>DREVILLE</b>	France	FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope
2018	Lauren <b>KITCHEN</b>	Australie	FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope
2019	Gladys <b>VERHULST</b>	France	Charente-Maritime Women Cycling
2021	Marta <b>LACH</b>	Pologne	Ceratizit—WNT Pro Cycling Team
20 <b>22</b>	Marie <b>LE NET</b>	France	FDJ Suez Futuroscope

# Les Officiels

> **Président, directeur de l'organisation**

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> **Adjoint de Direction**

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> **Responsable sécurité**

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

> **Secrétaire Général**

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> **Trésorier Général**

Philippe TURBAULT (06 07 53 81 82)

> **Responsable des sites**

Alain NATUREL (06 64 48 81 50)

> **Médecin**

Dr Jean-François BARON

> **Radio Tour**

Aurélié SIMONNET

> **Assistance Radios et Dépannage Neutre**

L'ECHAPPEE

> **Photo Finish et Classements**

S.T.S

> **Jury des Commissaires**

• **Président du Jury**

Jempi JOOREN

• **Commissaires**

Joël ALIES

Alexandre NOUHAUD

• **Juge à l'arrivée**

Marina MORLAAS

• **Commissaires Moto**

Isabelle MOREUX

Jacques MICHEL

# Liste des Hôpitaux

CHU de Poitiers : 05 49 44 44 44 / CHU Châtelleraut : 05 49 02 90 90

# Les Partenaires



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



la  
LE DÉPARTEMENT  
**vienne**



ville de  
**poitiers**

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine



VILLE DE  
**Châtelleraut**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



ENTREPRISE  
**MERLOT**  
CHARPENTE · OSSATURE BOIS · COUVERTURE



**NISSAN**



**KIA**



Mutuelle  
de Poitiers  
Assurances



**GSF**  
PROPRETÉ & SERVICES



futuroscope



**SOFIBRIE**  
AUTOMOBILES



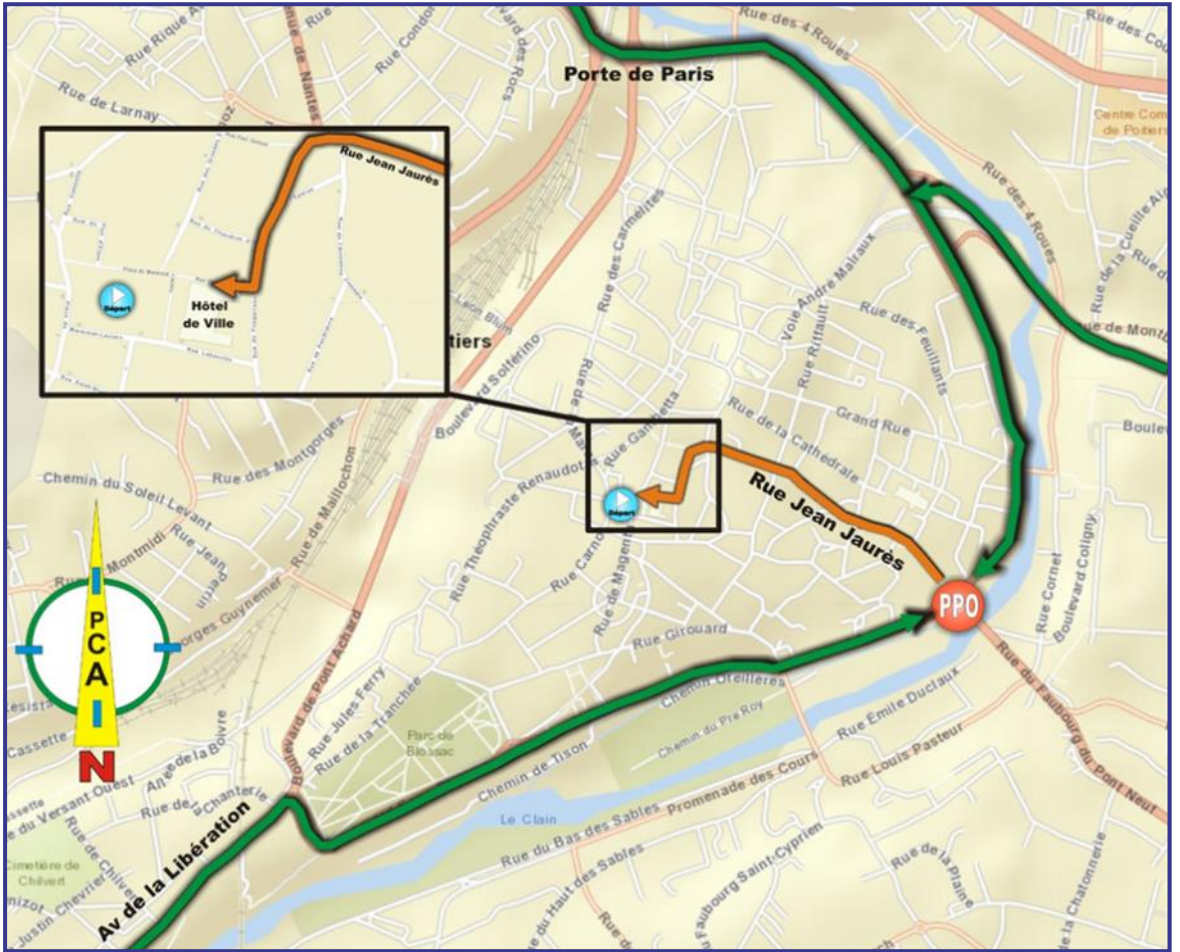
**Stylatoi**



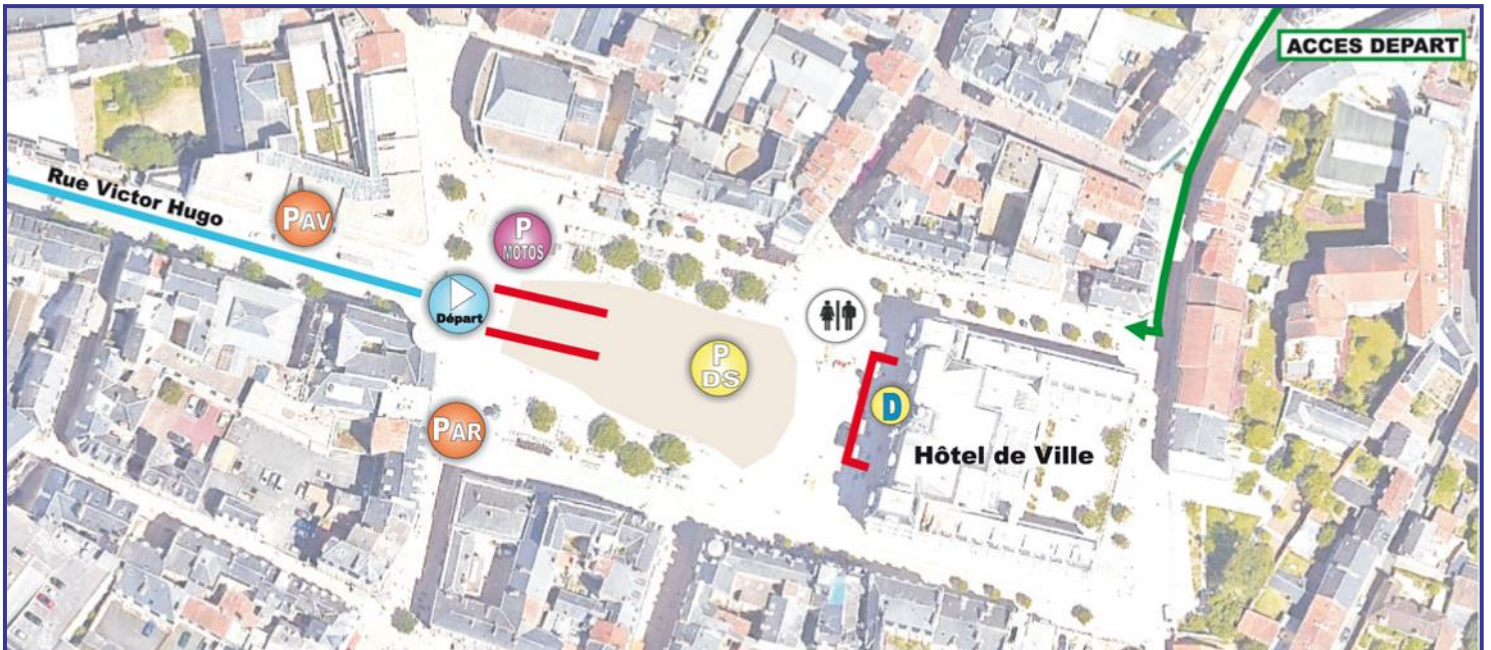
**Intermarché**



**ACCES  
DEPART**

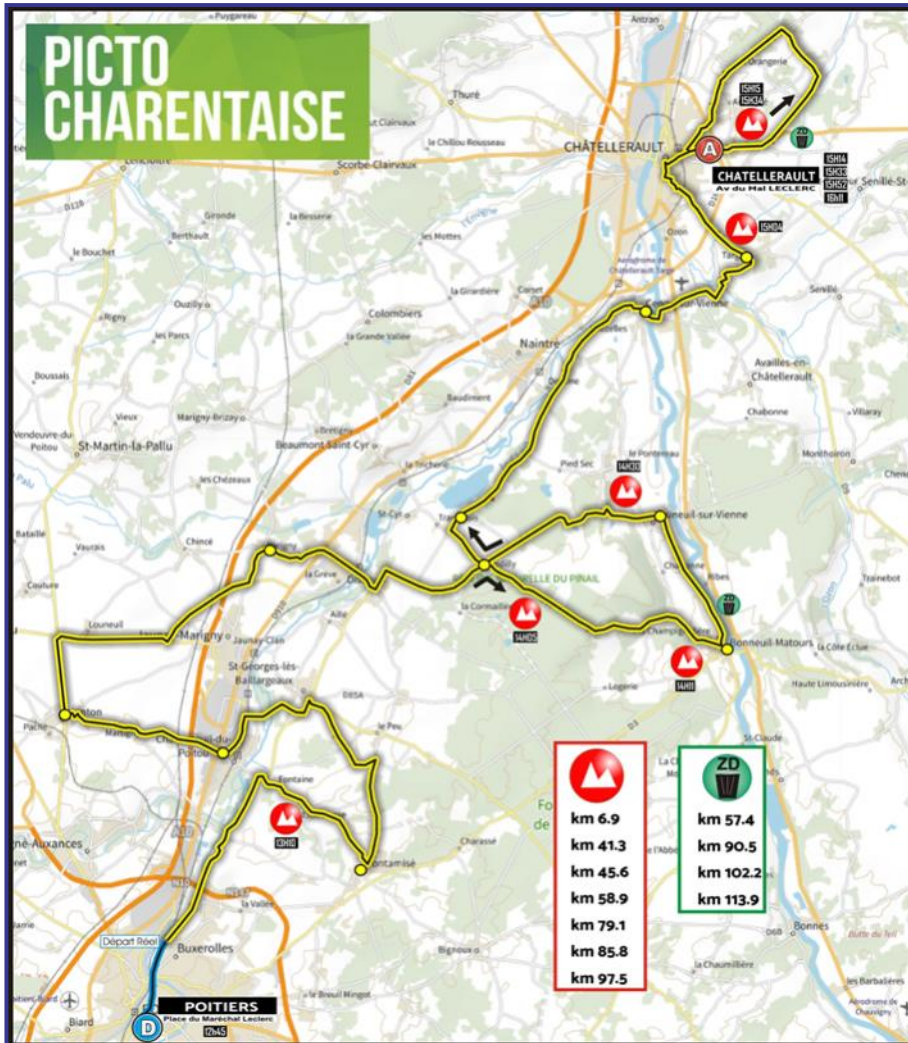


**PLAN DEPART**

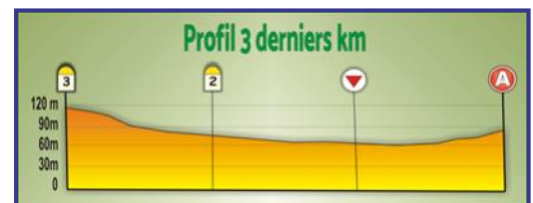


CIRCUIT 2023

VUE AERIENNE 3 DERNIERS KM



PROFIL 3 DERNIERS KM

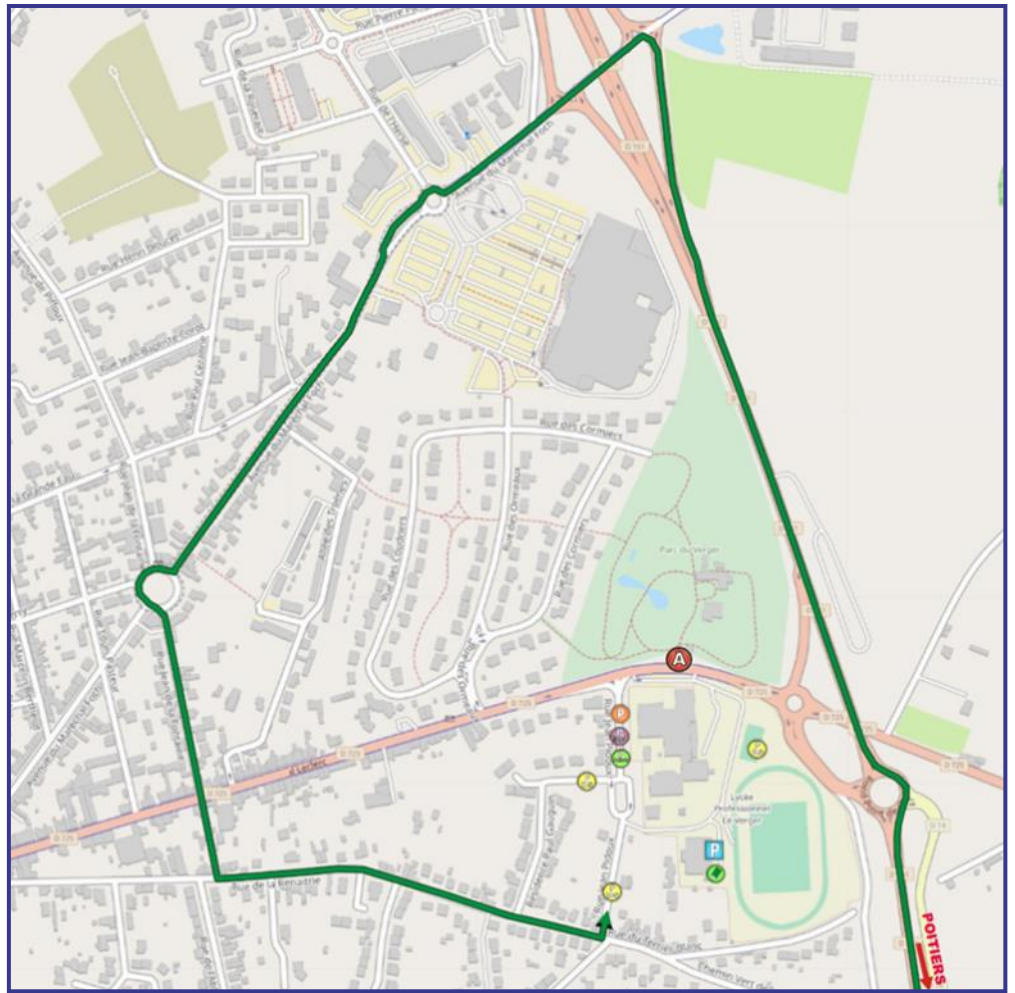


Km à parcourir	Km parcourus	L'ITINERAIRE	Horaires
	3.0	POITIERS: Départ fictif : Place du Maréchal Leclerc (devant l'Hôtel de Ville) Rue Victor Hugo - Place Aristide Briand Rue des Ecossois - Rue de la Marne Rue des Carmélites - Rue Dom Fonteneau Place Du Guesclin - Avenue Jeanne d'Arc Place Jean de Berry - Rue de L'Intendant le Nain	12h45
119.9	0.0	<b>Départ Réel : Devant le panneau de Sortie</b>	13h00
119.1	0.8	BUXEROLLES - D 4	13h01
117.7	2.2	Bonnillet	13h03
114.7	5.2	Fontaine - D 18	13h08
113.0	6.9	900m à 4% (maxi à 8%)	13h11
112.8	7.1	Ensoulesse	13h11
109.9	10.0	MONTAMISE - D 85	13h16
106.6	13.3	Le Peu	13h21
103.9	16.0	SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX - D 20 - D 4 - D	13h25
96.8	23.1	Martigny	13h36
96.5	23.4	La Bardonnière	13h36
95.3	24.6	AVANTON - D 757	13h38
91.7	28.2	Louneuil - D 62 - D 169 - D 20	13h44
84.5	35.4	Parigny	13h55
82.3	37.6	Les Hauts de Montigny	13h59
81.9	38.0	DISSAY - D 15 - D 4 - D 15	14h00
78.6	41.3	700m à 4% (maxi à 7%)	14h05
76.5	43.4	Bondilly - D 82	14h08
74.3	45.6	1200m à 4,4% (maxi à 8%)	14h11
68.6	51.3	Les Roches	14h20
68.3	51.6	BONNEUIL-MATOURS - D 1	14h21
65.2	54.7	Zone délestage	14h26

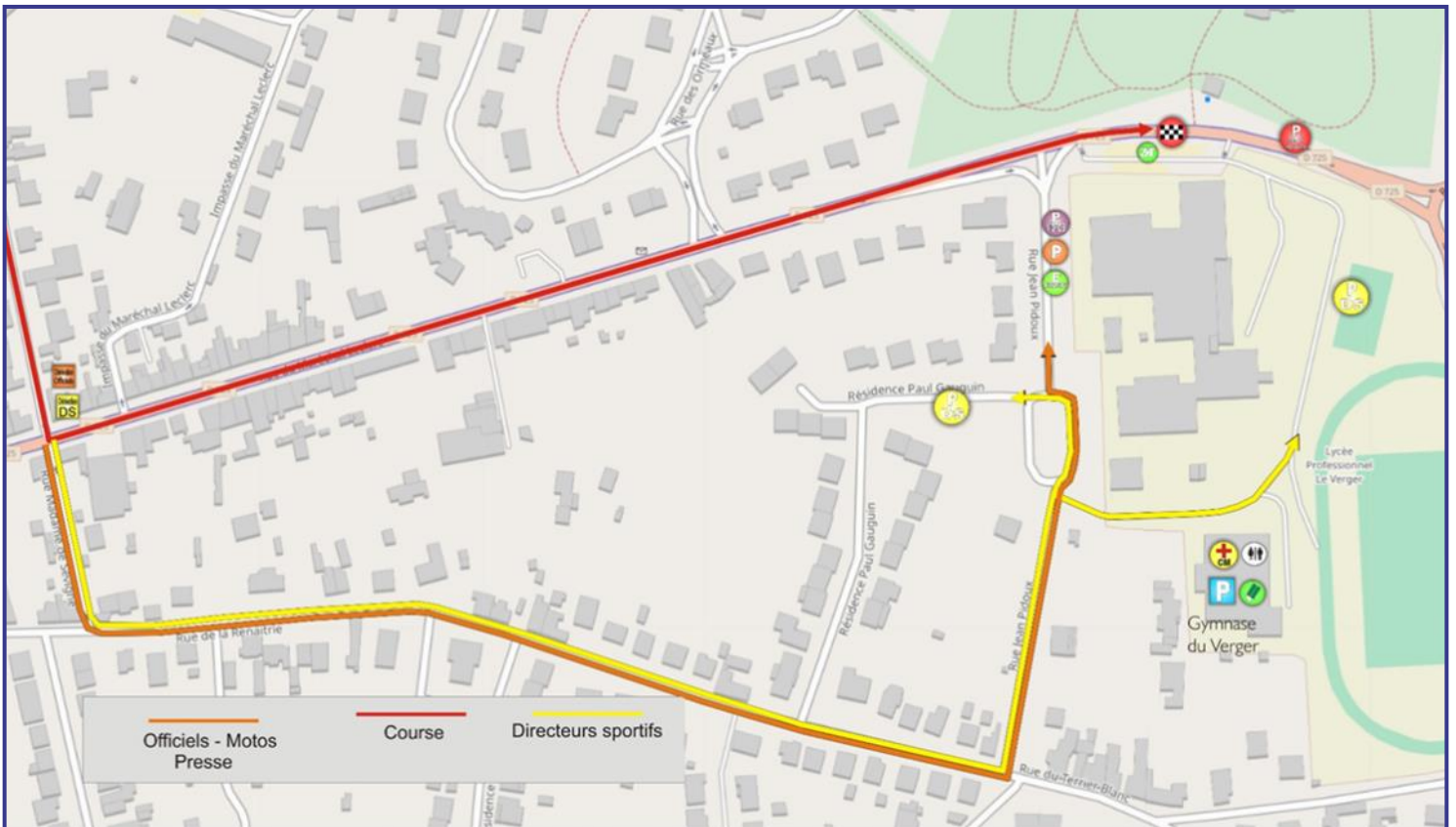
Km à parcourir	Km parcourus	L'ITINERAIRE	Horaires
63.9	56.0	VOUNEUIL SUR VIENNE - D 15	14h28
61.0	58.9	1000m à 7% (maxi à 13%)	14h32
57.0	62.9	Bondilly - D 82	14h39
56.0	63.9	Traversais	14h40
50.2	69.7	NAINTRE - D 23 - D 1C	14h49
49.1	70.8	Archillac	14h51
48.0	71.9	Chezelles	14h53
46.9	73.0	Le Prieuré	14h54
46.1	73.8	CENON SUR VIENNE - D 1 - D 131	14h55
41.6	78.3	Targé	15h03
40.8	79.1	1100m à 4% (maxi à 7%) - D 38	15h04
38.6	81.3	CHATELLERAULT - rue des Charraults	15h07
		Rue de Targé - Rue Louis Braille - Bld A. Briand Rue des Trois Pigeons - Bld Victor Hugo Bld Sadi Carnot - Avenue du Maréchal Leclerc	
	35.1	84.8	15h14
		<b>1er passage sur la ligne d'arrivée</b> D 725 - Avenue du Grenadier Français	
34.1	85.8	800m à 5% (maxi à 7%) - D 725 - VC 23 - D 21	15h15
29.4	90.5	Zone délestage	15h23
25.6	94.3	Antoigné	15h29
24.9	95.0	CHATELLERAULT - D 21 - Avenue du Mal Foch Rue Jean de la Fontaine - Avenue du Mal Leclerc	15h30
	23.4	96.5	15h33
	22.4	97.5	15h34
	17.7	102.2	15h42
	11.7	108.2	15h52
	6.0	113.9	16h01
	0.0	119.9	16h11



**ACCES  
ARRIVEE**



**PLAN ARRIVEE**



# Règlement de l'épreuve

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « LA PICTO-CHARENTAISE » est organisée par Poitou-Charentes Animation sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le dimanche 13 août 2023 avec départ à POITIERS (86) et arrivée à CHATELLERAULT (86),

La présidence de Poitou-Charentes Animation et la direction de l'épreuve sont assurées par :

Alain CLOUET – 81, bis avenue de Saintes – 16100 COGNAC.

Tél. 06.80.65.10.98

Mail : al.clouet@orange.fr

Le responsable sécurité est :

Yaurick LAIR - 6, impasse du Clos Follet – 86170 AVANTON

Tél. 06.27.41.47.66

Mail : yaurick.lair@orange.fr

## ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Dames Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour WE classe 1.2 et compte pour la Coupe de France Elite FDJ.

Elle se déroule sur une distance totale de 119,9 km dont 84,8 km en ligne auxquels s'ajoutent 3 tours d'un circuit de 11,7 kms.

Conformément au règlement UCI 2.10.017, le barème des points attribués pour le classement mondial UCI WE individuel est le suivant : 40 – 30 – 25 – 20 – 15 – 10 – 5 – 3 – 3 – 3 aux 10 premières classées.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

UCI Women's WorldTeams (max 3) – continentales femme UCI – équipes professionnelles cyclo-cross UCI – équipes nationales – équipes régionales et de club – équipes mixtes.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureuses par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureuses.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le dimanche 13 août 2023 à partir de 8h :

**Hôtel de Ville – Place du Maréchal Leclerc – 86000 POITIERS**

La confirmation des partants et le retrait des dossards s'effectuent à la permanence de 8h à 10h30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Jury, est fixée à 10h45 dans les locaux de la permanence.

La permanence à l'arrivée se tient le dimanche 13 août 2023 à partir de 15h :

**Gymnase du Verger – Rue Jean Pidoux – 86100 CHATELLERAULT**

## ARTICLE 5. PRÉSENTATION DES ÉQUIPES - SIGNATURE DE LA FEUILLE DE DÉPART

La présentation des équipes et la signature de la feuille de départ auront lieu place du Maréchal Leclerc à Poitiers de 11h15 à 12h35 et selon un ordre défini au préalable par l'organisateur.

## ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence **157.5750 MHz**

## ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE EN COURSE

L'assistance technique en course est assurée comme suit :

### ARTICLE 7.1 – VÉHICULES ASSISTANCE ÉQUIPES

Il est admis 1 seul véhicule d'assistance par équipe circulant sur la base de l'article 2.3.017 du règlement UCI.

### ARTICLE 7.2 – VÉHICULES ASSISTANCE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures fournis par l'organisation.

## ARTICLE 8. RAVITAILLEMENT – COLLECTE DES DÉCHETS

### ARTICLE 8.1 – RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectue sur la base des informations transmises par le Jury lors de la réunion des directeurs sportifs.

### ARTICLE 8.2 – COLLECTE DES DÉCHETS

Une zone matérialisée de collecte des déchets est située au km 54.7 sur la D1, avant l'entrée de Vouneuil sur Vienne, sur une distance de 300 mètres. Une seconde zone matérialisée de collecte des déchets est située sur le circuit final, aux kms 90.5, 102.2 et 113.9, sur une distance de 300 mètres.

### ARTICLE 9. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Toute compétitrice, arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la première, n'est plus retenue dans le classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury, en consultation avec l'organisateur.

### ARTICLE 10. PRIX COURSE

La dotation de l'épreuve, conformément au barème UCI, s'élève à 2.560 € répartis entre les 20 premières coureuses du classement officiel selon le barème suivant :

485€ – 325€ – 260€ – 240€ – 200€ – 140€ – 130€ – 120€ – 100€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€.

### ARTICLE 11. PRIX ANNEXES

#### Classement grimpeur :

Le classement grimpeur se dispute aux kms : 6.9 – 41.3 – 45.6 – 58.9 – 79.1 – 85.8 – 97.5. Il est attribué : 5 points à la 1<sup>ère</sup>, 3 points à la 2<sup>ème</sup> et 1 point à la 3<sup>ème</sup>.

Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité, les concurrentes sont départagées en fonction de la meilleure place au classement à l'arrivée.

Dotation : 200€ à la 1<sup>ère</sup> – 100€ à la 2<sup>ème</sup> – 50€ à la 3<sup>ème</sup>.

Pour y prétendre, les lauréates devront avoir terminé l'épreuve.

#### Classement Sprint :

Le classement sprint se dispute aux kms : 19,8 – 34,5 – 62,7 – 96,5. Il est attribué : 5 points à la 1<sup>ère</sup>, 3 points à la 2<sup>ème</sup> et 1 point à la 3<sup>ème</sup>.

Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité, les concurrentes sont départagées en fonction de la meilleure place au classement à l'arrivée.

Pour y prétendre, les lauréates devront avoir terminé l'épreuve.

Classement sans dotation.

#### Classement / équipe :

La somme de 200€ récompensera la meilleure équipe au classement officiel de l'épreuve.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleures places individuelles de chaque équipe. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Les prix annexes seront versés par le canal fédéral.

## ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi de la France.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la permanence **Gymnase du Verger – Rue Jean Pidoux – 86100 CHATELLERAULT**

## ARTICLE 13. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premières de l'épreuve
  - La lauréate du classement grimpeur
  - La meilleure équipe de l'épreuve
  - La leader de la Coupe de France Elite FDJ
- Elles se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

## ARTICLE 14. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureuses, directeurs sportifs accompagnateurs) l'engagement qu'elle a pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve.

## ARTICLE 15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

# POITOU-CHARENTES ANIMATION

## AMBASSADEUR DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN 2023

### LA MOBILITE DOUCE ET ACTIVE

Qui mieux que le sport cycliste peut promouvoir la mobilité douce et active (marche, vélo, roller, etc...) ?

Ces dernières sont les seules qui, mues par l'énergie humaine, ne consomment pas la moindre goutte de carburant et donc n'ont aucun impact négatif sur le climat.

Au sein du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine, nous pensons participer à la promotion de l'utilisation du vélo pour les courts déplacements du quotidien.

C'est l'un des objectifs de notre action Eco-Responsable.

Se remettre en selle, apprendre à réparer son vélo, tester de nouvelles mobilités douces et éco-responsables, découvrir toutes les disciplines liées au cyclisme sont les objectifs de nombreuses initiatives publiques et privées.

Au sein du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine, nous soutenons toutes ces initiatives et encourageons les villes qui s'y engagent.

Avec tous ses partenaires, le Tour Poitou-Charentes en Nouvelles Aquitaine fait au mieux chaque année pour que ...

... « à vélo, la planète respire »

